

pèlerins passent à ses côtés pour aller accomplir cet acte de foi religieuse, elle n'ose encore remuer, elle craint d'être renversée par la foule. Enfin la vénération achève. La pieuse infirme se dresse sur ses béquilles. S'approche péniblement du balustre et baise, avec confiance, la sainte relique, que le Père lui passe sur les épaules. Puis, au moment de se relever, elle sent ses béquilles lui échapper. Loin de chercher à les retenir, elle les éloigne, puis elle se tient sur ses jambes à côté de son mari et d'une autre personne qui l'avaient aidée. Sans hésiter, elle marche vers la statue, s'y agenouille seule, pleurant de bonheur, et, après son action de grâce, elle se relève, assez brusquement, pour regagner le bateau. Ses béquilles sont restées auprès de la statue comme un témoignage de la grâce insigne que la Bonne Ste-Anne venait de lui obtenir.

Aujourd'hui Mme Diogène Guimont marche et vaque à ses affaires. Dimanche-dernier, elle assistait à la grand'messe et lundi, le 8, à une autre grand'messe d'action de grâce pour remercier Sainte Anne d'une protection visible.

Gloire, amour, reconnaissance à la Bonne Sainte Anne!!—P. J. S., Ptre.

Cap St-Ignace, 11 juillet 1894.

*Petites nouvelles.*—Dimanche dernier, à l'heure des vêpres, il y a eu grande procession pour les biens de la terre à travers le petit village de Sainte-Anne. La cérémonie a été belle et les prières ardentes.

Malgré cette riante perspective de la récolte, nous devons toujours compter sur le puissant secours de la prière pour empêcher la pluie de noyer la moisson qui se prépare, ou la sécheresse et les mouches dévastatrices de la dévorer.

— La dévotion envers Sainte Anne s'accroît de plus en plus. Puisse la grande Thaumaturge qui a déjà manifesté sa puissance dans notre église de Ste-Anne de la Pocatière nous renouveler ses faveurs insignes.

— M. l'abbé Dominique Pelletier est revenu hier de Sainte-Perpétue, où il vient de prêcher une retraite de huit jours.

— Les Révérends Pères Saint-Pierre et Pampalon étaient au collège hier.

— Nos félicitations au *Quotidien* de Lévis qui vient d'entrer dans sa seizième année d'existence.

Cet excellent journal est rédigé avec une grande vigueur et aussi ses opinions sont-elles toujours respectées.

*L'industrie laitière.*—Un des principaux exportateurs de beurre du Canada, M. A. J. Brice, s'exprime comme suit sur le mérite des beurres du Canada et de l'Australie. Ses réflexions sont tout à fait judicieuses et ont le mérite de s'appuyer sur une expérience pratique qui leur donne une grande valeur.

Je crois, dit-il, que nous faisons du beurre au moins égal en qualité au meilleur beurre d'Australie; je parle, bien entendu, de notre beurre de beurrier de premier choix. Ce beurre est très apprécié en Angleterre, et je suis certain d'en obtenir un aussi bon prix sur le marché anglais, que l'on obtient pour le beurre des Antipodes.

L'avantage que l'Australie possède, et qu'il est impossible de lui enlever, lui provient de sa position géographique. Le marché anglais tient des bas prix tout l'été, pendant qu'il est alimenté par sa propre fabrication et par les importations des pays situés dans le même hémisphère, comme la France, la Hollande, le Danemark, le Canada et les États-Unis. Il commence à hausser à l'automne, lorsque la fabrication cesse ou diminue considérablement dans ces pays. De sorte que, lorsque nous sommes en mesure d'exporter en Angleterre notre beurre frais, il y arrive lorsque le marché est au plus bas.

L'Australie est située dans l'hémisphère austral, c'est-à-dire que ses saisons sont au contraire des nôtres; lorsque nous sommes en hiver, c'est l'été chez elle; lorsque notre saison de fabrication est terminée, la sienne commence et elle expédie son beurre frais sur le marché anglais lorsqu'il est à son plus haut prix.

Le beurre australien est expédié en boîtes carrées de 36 livres, garnies à l'extérieur de papier parchemin ou de papier de plomb qui empêche le contact avec l'air. J'ai fait venir des échantillons de ces boîtes et je me propose d'essayer cet emballage pour le beurre canadien. Le défaut de cet emballage c'est qu'il ne tient pas la saumure et qu'on n'y peut conserver le beurre qu'en glacière. A propos de compartiments frigorifiques, la raison pour laquelle nos compagnies de navigation n'en sont pas munies, c'est que le trafic n'est pas assez considérable pour justifier cette dépense. Lorsque nous expédions trois ou quatre mille tinettes de beurre, nous trouvons que c'est un gros lot; tandis que les Australiens ne trouvent rien d'extraordinaire à des expéditions de vingt-cinq à trente mille caisses à la fois.

M. Brice est d'opinion que la production du fromage au Canada pourrait bien être surfaite et que les Canadiens devraient se mettre à faire plus de beurre. Mais il ne faut pas qu'ils exigent des prix impossibles. A l'heure qu'il est, le fromage paie beaucoup plus que le beurre; mais si le prix du fromage descend assez bas, par suite de la surproduction, il sera plus profitable de consacrer une plus grande partie du lait à la fabrication du beurre.